



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction de la gestion des carrières et de la  
rémunération**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/SRH/SDCAR/2018-388**

**17/05/2018**

**Date de mise en application : Immédiate**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 5**

**Objet : Appel à candidatures: 5 postes dans le 2ème cercle.**

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

**Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) :**

- 1 poste de chargé de décisions (H/F) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel de catégorie A) à Maisons Alfort (94).

Date limite de candidature : 5 juin 2018.

**FranceAgriMer (FAM):**

- 1 poste de secrétaire général adjoint (H/F) (titulaire de catégorie A+) à Montreuil (93).

Date limite de candidature : 25 mai 2018.

**Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) :**

- 1 poste de contrôleur (H/F) (titulaire de catégorie A) à Montreuil (93).

Date limite de candidature : 15 juin 2018.

**Organisation mondiale de la santé animale (OIE) :**

- 1 poste de coordonnateur de la plate-forme des centres collaborateurs OIE pour la formation des vétérinaires officiels (H/F) (titulaire de catégorie A+) à Marcy l'Etoile (69).

Date limite de candidature : 8 juin 2018.

**Parc amazonien de Guyane (PAG) :**

- 1 poste de chef de la délégation territoriale du Maroni (H/F) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel) à Maripa-Soula (973).

Date limite de candidature : 9 août 2018.

L'adjoint à la la sous-directrice de la gestion  
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER

Poste à pourvoir	<b>Chargé de décisions (H/F)</b>
Catégorie d'emploi	<b>Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A</b>
Type de contrat	<b>Contrat à durée déterminée de droit public de 24 mois, détachement ou affectation</b>
Localisation	<b>Maisons Alfort (94)</b>
Prise de fonction	<b>Dès que possible</b>
Rémunération	<b>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</b>

## L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

### L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

<b>Entité recruteuse</b>	Direction des autorisations de mise sur le marché (DAMM) Unité des décisions (UD)
<b>Missions / contexte</b>	La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) transférées à l'Anses depuis juillet 2015. L'Anses s'est vue confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2016. Une direction des AMM (DAMM) a été créée en juillet 2015 pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM est chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle comprend une unité d'instruction administrative qui assure la réception et le traitement administratif des dossiers et la préparation des décisions d'ordre administratif, et une unité des décisions qui assure l'instruction des dossiers issus de l'évaluation.

## DESCRIPTION DU POSTE

### Missions

Placé sous l'autorité du chef de l'unité qui est en charge du suivi des décisions d'AMM, l'agent sera chargé de l'instruction des décisions d'autorisation, de retrait ou de modification des AMM des PPP, des MFSC et de leurs adjuvants, sur la base de l'évaluation réalisée par la direction de l'évaluation des produits réglementés, dans le respect des lignes directrices pour la gestion des AMM qui ont été adoptées par l'Agence. L'Unité des décisions comprend plusieurs chargés de dossier.

### Activités

Les activités du chargé de dossier consistent à :

- instruire et rédiger les projets de décisions d'autorisation de mise sur le marché, de modification ou de retrait d'AMM et les permis d'expérimentation sur la base des conclusions transmises par la Direction de l'évaluation des produits réglementés (DEPR),
- s'assurer de la cohérence des décisions avec celles prises antérieurement, de leur conformité au droit communautaire et national, notamment en ce qui concerne les mesures de gestion,
- identifier les décisions nécessitant un examen complémentaire par les instances internes de l'Agence et contribuer à l'apport de ces éléments complémentaires,
- compléter en anglais les éléments des rapports d'évaluation européens (part A) dédiés à la décision d'autorisation des PPP,
- assurer le suivi de la signature et de la publication des décisions,
- renseigner le système d'information interne avec tous les éléments permettant d'assurer la traçabilité des dossiers et le suivi des décisions,
- assurer l'archivage des dossiers.

Il bénéficie de l'appui technique des chargés de filières agricoles affectés au sein de l'unité.

Des responsabilités supplémentaires telles que la préparation de réunions avec des parties prenantes ou un rôle de référent dans un domaine spécifique (MFSC, systèmes d'information, bio-contrôle, etc.) pourront être confiées au chargé de dossier.

### Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts\*.

\* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

## PROFIL RECHERCHÉ

**Diplômes requis :** Niveau BAC + 3, technicien supérieur ou ingénieur en agronomie/agriculture, santé ou environnement, sciences.

### Expériences similaires

- Expérience dans le domaine de la protection des plantes et/ou de l'instruction de dossiers réglementaires,
- Activité en lien avec l'application d'une réglementation agricole.

### Compétences

- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité et sens de l'organisation,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Connaissances techniques et/ou réglementaires dans les domaines des produits phytopharmaceutiques et/ou des matières fertilisantes et supports de culture,
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale,
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale),
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

## POUR POSTULER

**Date limite de réponse : 05 juin 2018**

**Renseignements sur le poste :** Claude VERGNET ([claud.vergnet@anses.fr](mailto:claud.vergnet@anses.fr), tel. 01 49 77 21 77)

**Adresser les candidatures par courriel** (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-026 à :** [recrutement@anses.fr](mailto:recrutement@anses.fr)

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation****FranceAgriMer**

12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil cedex

**Secrétariat Général****Secrétaire général adjoint (F/H)**

N° appel à candidature :	<b>Catégorie : A+</b>	
Cotation parcours professionnel : 3 et plus	<b>Cotation part fonction RIFSEEP : G1 si administrateur civil</b>	
<b>Poste vacant</b>	<b>Localisation : Montreuil (93)</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>FranceAgriMer, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche.</p> <p>Ses missions consistent principalement à éclairer les acteurs économiques de ces filières (veille économique, suivi de marchés), à contribuer à l'orientation des filières (plans stratégiques, dialogue interprofessionnel, organisation), à accompagner les projets économiques des filières (mesures communautaires et nationales, investissements d'avenir, mesures de crise conjoncturelle,...) :</p> <p>Au 31 décembre 2017, FranceAgriMer comptait environ 1 000 agents, dont 1/3 basés dans les services territoriaux, en DRAAF.</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Auprès de la secrétaire générale, le secrétaire général adjoint doit mettre en œuvre et piloter les orientations et actions relatives aux fonctions d'appui aux métiers définies par la direction générale, dans le cadre du contrat d'objectif et de performance de l'établissement.</p> <p>Il appuie la mise en œuvre des orientations de la direction générale et veille, dans son périmètre de compétences, à apporter des solutions aux directions « métier » de l'établissement, dans un contexte de changement.</p> <p>Il propose et mène toute action visant à maintenir et renforcer les capacités opérationnelles de l'établissement. Il doit, dans l'exercice de ses responsabilités, veiller à entretenir et favoriser le dialogue social</p>	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>En l'absence de la secrétaire générale, le secrétaire général adjoint coordonne et anime les équipes en charge des fonctions suivantes de l'établissement, organisées en huit services : budget, ressources humaines, systèmes d'information, service juridique et de coordination communautaire, Arborial (logistique,...), communication, inspection générale et sécurité des systèmes d'information.</p> <p>Il assure le contrôle de légalité sur tout acte et convention engageant l'établissement, la préparation des documents et actes administratifs et les moyens généraux de l'établissement. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement et veille à son application opérationnelle.</p> <p>Il organise le dialogue social et assure le lien avec les autres établissements partenaires occupants du site de l'Arborial. Il veille à la sécurité des agents, des biens et des services de l'établissement.</p>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Principalement : agents de FranceAgriMer, représentants du personnel, tutelles, autres établissements publics sous tutelle du MAA, directeurs et secrétaires généraux des DRAAF.	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs / Connaissances</b>	<b>Savoir-faire / Maîtrise</b>
	Connaître : - les métiers du secrétariat général et plus particulièrement les fonctions budgétaires et RH - les métiers et activités du MAA - le fonctionnement d'un EP	Expérience solide et réussie de management d'équipes multi-métiers, Aptitudes éprouvées à la conduite de projets complexes Sens du dialogue social Capacité d'écoute et de négociation Capacité à arbitrer
<b>Personne à contacter</b>	Christine AVELIN, Directrice Générale Christine.avelin@franceagrimer.fr  Isabelle CENZATO Secrétaire générale <a href="mailto:isabelle.cenzato@franceagrimer.fr">isabelle.cenzato@franceagrimer.fr</a>	

**Date limite de dépôt de candidature : 25 mai 2018**

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

**Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer (ODEADOM)**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY – TSA 60006 – 93555 MONTREUIL CEDEX  
(métro St Mandé I1, I9 station Robespierre, RER ligne A station Vincennes)

**Contrôleur**

<b>N° du poste : Catégorie : A</b>					
<b>Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 1</b>	<b>RIFSEEP : Groupe 4</b>				
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>					
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer est un établissement public administratif sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et de l'Outre-mer. Il assure les fonctions d'organisme payeur pour une grande partie des aides nationales et communautaires destinées à l'agriculture d'outre-mer.</p> <p>Les services de l'Office sont installés à Montreuil dans l'immeuble ARBORIAL qui regroupe des services de l'ASP, de FranceAgriMer, de l'INAO et de l'ONFC.</p> <p>L'ODEADOM compte 41 agents, dont le service des contrôles et suivi des audits qui comprend 3 contrôleurs, un chef de pôle des contrôles sur place, un chef de service et un adjoint au chef de service.</p> <p>L'ODEADOM est représenté au niveau de chacun des départements d'outre-mer par les préfets. Les DAAF sont les correspondants de l'Office pour la mise en œuvre de ses missions à l'échelle du territoire.</p>				
<b>Objectifs du poste</b>	<b>Contrôleur</b>				
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p><b>Contrôles des aides communautaires POSEI</b></p> <p><b>Activités liées à la fonction de contrôleur :</b> Contrôles sur place chez les bénéficiaires, dont préparation et analyse de risques pour les contrôles de terrain le cas échéant ; rédaction des rapports de contrôle ; suivi des suites de contrôles (procédure contradictoire écrite, conclusions définitives) ; réponses aux sollicitations des autres services (audit interne, services de l'office, FEAGA...) ; contribution à l'évolution des procédures de contrôle.</p> <p><b>Contraintes spécifiques :</b> Respect des échéances imposées par le programme annuel de contrôles sur place (missions, rédaction des rapports ...) et les programmes d'audit de l'Office. Déplacements fréquents en Outre-mer.</p>				
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les services de l'ODEADOM</li> <li>– Les bénéficiaires des mesures d'aide (agriculteurs, entreprises et organisations professionnelles) ;</li> <li>– Les services des DAAF (Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt des départements d'outre-mer).</li> </ul>				
<b>Compétences liées au poste</b>	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"><b>Savoirs</b></td> <td style="text-align: center;"><b>Savoir-faire</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Connaissances générales dans le domaine agricole</li> <li>– Connaissances en comptabilité (générale, matières, financière et analytique)</li> <li>– Maîtrise des outils bureautiques de base (traitement de texte et tableur. Pour ce dernier il est attendu un niveau de maîtrise approfondi)</li> </ul> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Capacité rédactionnelle</li> <li>– Méthode et rigueur dans le traitement des dossiers</li> <li>– Réactivité et capacité d'adaptation dans le cadre des missions.</li> </ul> </td> </tr> </table>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Connaissances générales dans le domaine agricole</li> <li>– Connaissances en comptabilité (générale, matières, financière et analytique)</li> <li>– Maîtrise des outils bureautiques de base (traitement de texte et tableur. Pour ce dernier il est attendu un niveau de maîtrise approfondi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Capacité rédactionnelle</li> <li>– Méthode et rigueur dans le traitement des dossiers</li> <li>– Réactivité et capacité d'adaptation dans le cadre des missions.</li> </ul>
<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Connaissances générales dans le domaine agricole</li> <li>– Connaissances en comptabilité (générale, matières, financière et analytique)</li> <li>– Maîtrise des outils bureautiques de base (traitement de texte et tableur. Pour ce dernier il est attendu un niveau de maîtrise approfondi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Capacité rédactionnelle</li> <li>– Méthode et rigueur dans le traitement des dossiers</li> <li>– Réactivité et capacité d'adaptation dans le cadre des missions.</li> </ul>				
<b>Personnes à contacter</b>	<p><b>M. Jean-Pierre EUGENIE : Chef de service : 01.41.63.19.50</b> <a href="mailto:jean-pierre.eugenie@odeadom.fr">jean-pierre.eugenie@odeadom.fr</a></p> <p><b>M. Stéphane JORET : Secrétaire général : 01.41.63.19.78</b> <a href="mailto:stephane.joret@odeadom.fr">stephane.joret@odeadom.fr</a></p> <p><b>Mme Anne-Marie SERIZIER : directrice adjointe : 01.41.63.19.41</b> <a href="mailto:am.serizier@odeadom.fr">am.serizier@odeadom.fr</a></p> <p><b>Date limite de candidature : 15 juin 2018</b></p>				

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Mise à disposition auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)**  
**Coordonnateur de la plate-forme des centres collaborateurs OIE pour la formation des vétérinaires officiels**  
**(basé au centre collaborateur ENSV de Marcy l'Etoile)**

Catégorie : A +

Cotation parcours professionnel : 3

Prise de poste souhaitée : 1<sup>er</sup> juillet 2018

Clôture des candidatures : 8 juin 2018

**PRESENTATION DE  
L'ENVIRONNEMENT  
PROFESSIONNEL**



L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est l'organisation intergouvernementale chargée d'améliorer la santé animale dans le monde. Les normes qu'elle établit sont notamment reconnues par l'Organisation mondiale du commerce. L'OIE, qui a son siège à Paris, compte 181 Pays Membres et dispose de 12 Représentations ou Bureaux sur tous les continents.

L'OIE reconnaît par ailleurs au niveau de ses Etats membres un réseau de 270 Laboratoires de Référence, compétents sur des maladies spécifiques, et de 60 Centres Collaborateurs qui sont compétents sur des thèmes transversaux touchant généralement aux grands enjeux de santé animale ou à la performance des services vétérinaires. Parmi eux figurent 5 centres collaborateurs en charge de développer des activités en matière de formation initiale et continue des vétérinaires officiels :

- **L'Ecole Nationale des Services Vétérinaires de Marcy l'Etoile, ENSV (France);**
- Le CEBASEV (Argentine) ;
- L'Université du Minnesota (USA)
- L'Ecole vétérinaire inter-Etats de Dakar (Sénégal)
- L'Université de Chiang Mai (Thaïlande)

**La mise à disposition se fera auprès du siège de l'OIE et le poste sera basé auprès du Centre Collaborateur « Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) à Marcy l'Etoile (69).**

L'ENSV est Ecole Interne de VETAGRO SUP, Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement.

Elle est l'école d'application chargée de la formation statutaire des Inspecteurs de Santé Public Vétérinaire (ISPV) et assure également la formation d'autres étudiants.

Elle organise une cinquantaine de modules de formation continue sur divers thèmes liés à au management de la santé publique vétérinaire et à la gouvernance sanitaire. Elle a développé de nombreuses activités à l'international, en collaboration avec France Vétérinaire International (FVI), et à destination de vétérinaires officiels de pays partenaires de la France : accueil de vétérinaires officiels en formation de longue durée (1 an, en français), appui à la création de dispositifs de formation, modules « residential courses » d'une à 3 semaines, sur des thématiques telles que « Animal health and welfare », « food safety », « antimicrobial resistance », etc.

**OBJECTIFS DU  
POSTE**

L'OIE souhaite promouvoir un fonctionnement en réseau de ses 5 centres collaborateurs en charge de la formation des vétérinaires officiels afin qu'ils puissent proposer des programmes de e-learning et présentiels dans les trois langues officielles de l'Organisation, à savoir le français, l'anglais et l'espagnol.

L'ENSV, qui bénéficie de la plus grande expérience dans ce domaine, a été proposée pour abriter le secrétariat d'une plate-forme qui coordonnera les activités des 5 centres pour ces programmes. Pour ce faire, l'administration française met à disposition de l'OIE un agent qui sera basé à l'ENSV pour exécuter cette mission, sous la supervision du directeur de l'ENSV et l'autorité de la directrice générale de l'OIE qui a désigné le Service des actions régionales comme service référent. Cette mission devra s'articuler avec les autres activités de formation à l'international de l'OIE et de l'ENSV.

La Direction générale de l'OIE envisage de déléguer à cette plate-forme la conception des produits de formation destinés à ses points focaux nationaux (chaque pays membre héberge 8 points focaux nationaux sur des thèmes prioritaires tels que l'information sanitaire ou les produits vétérinaires), ainsi que l'animation du dispositif de formation. Ces produits de formation seront conçus de manière à associer formation distancielle (acquisition et renforcement de connaissances) et formation présentielle (échange d'expérience, élaboration de programmes de travail coordonnés, etc.) dans le cadre de séminaire régionaux.

Une convention entre l'OIE et l'ENSV, fixera les moyens alloués pour la bonne exécution de la mission d'accueil, de coordination et d'animation de la plate-forme et plus largement à la conception, la réalisation et le déploiement des produits de formation attendus. Elle précisera également les conditions d'accueil et d'insertion de l'agent mis à disposition au sein de l'ENSV.

Ceci représente une volumétrie potentielle de plusieurs dizaines de séminaires régionaux ou mondiaux, organisés par les représentations régionales de l'OIE, avec des centaines de personnes issues des 181 pays membres formées chaque année, grâce aux ressources recherchées auprès divers bailleurs institutionnels qui soutiennent ces activités via le fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux de l'OIE.

	<p>En pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la plate-forme des Centres Collaborateurs, en liaison étroite avec l'OIE, crée les outils de formation (distanciel + maquette de séminaire présentiel), arrête le planning de formation distanciel et présentiel, et assure l'organisation pédagogique des séminaires présentiels (identification et mobilisation des intervenants et animateurs) ;</li> <li>- l'OIE identifie les participants aux formations en liaison avec les délégués des pays membres, assure leur mobilisation pour le suivi des formations à distance et prend en charge les conditions de leur participation aux séminaires présentiels.</li> </ul>	
<p>DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER</p>	<p>Sous l'autorité de la directrice générale de l'OIE et la supervision du directeur de l'ENSV :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer l'organisation et assurer le lancement ainsi que la coordination les activités de la plate-forme des 5 Centres Collaborateurs de l'OIE en charge de la formation initiale et continue des vétérinaires officiels.</li> <li>- Assurer la coordination de la création des outils de formation dans un cadre collaboratif avec les 5 Centres Collaborateurs de l'OIE et y participer activement. Travailler notamment en étroite collaboration avec les agents de l'ENSV.</li> <li>- Assurer l'animation et le suivi technique des programmes de formation des points focaux nationaux développés par la plate-forme dans les 3 langues officielles de l'OIE (anglais, français, espagnol).</li> <li>- Accompagner le Siège et les Représentations régionales de l'OIE dans l'organisation des séminaires de formation en présentiel.</li> </ul>	
<p>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</p>	<p>Le coordonnateur de la plate-forme des centres collaborateurs de l'OIE pour la formation des vétérinaires officiels travaillera en relation étroite avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les différents services du siège de l'OIE, notamment le Service des actions régionales;</li> <li>- les services de la FAO, au siège comme sur le terrain (Représentations régionales, sous régionales, échelon du pays) ;</li> <li>- les organes directeurs et organes statutaire de l'OIE et de la FAO, en tant que de besoin ;</li> <li>- les parties-prenantes au niveau mondial, notamment les représentants de la société civile et du secteur privé, ainsi que les plate-formes traitant d'élevage et de santé animale;</li> <li>- les communautés économiques régionales (RECs) et les Services Vétérinaires nationaux ;</li> </ul> <p>Par ailleurs, le Coordonnateur OIE est membre du Groupe <i>Ad Hoc</i> de l'OIE sur la PPR, chargé de l'examen du statut sanitaire des pays, en qualité d'observateur.</p>	
<p>COMPETENCES LIEES AU POSTE</p>	<p style="text-align: center;">SAVOIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspecteur en santé publique vétérinaire ayant une expérience à l'international ;</li> <li>- Très bonne connaissance de l'OIE, de ses missions, de son organisation, de ses objectifs généraux et particuliers en matière de formation des points focaux. Un passage par un poste au sein de l'OIE est un élément déterminant compte tenu de l'envergure et des enjeux d'un tel projet ;</li> <li>- Très bonne connaissance de l'administration vétérinaire française, de ses missions, de son organisation, de ses objectifs généraux et particuliers en matière de formation de ses cadres mais également en matière de stratégie internationale ;</li> <li>- Maîtrise des thématiques professionnelles traitées par les points focaux de l'OIE ;</li> <li>- Parfaite maîtrise de l'anglais ; la connaissance en plus de l'espagnol serait un atout.</li> </ul>	<p style="text-align: center;">SAVOIR-FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de la négociation avec des partenaires internationaux ;</li> <li>- Capacités avérées en matière d'ingénierie de formation, d'innovation et d'autonomie ; maîtrise des outils informatiques courants et aptitude à l'acquisition de nouvelles compétences dans ce domaine.</li> <li>- Aptitude prononcée pour le travail en équipe et l'animation de réseau, ainsi que la communication dans un environnement interculturel ;</li> <li>- Capacité à construire des consensus - Sens de l'organisation ;</li> <li>- Capacités de synthèse et de rédaction.</li> </ul>
<p>PERSONNES A CONTACTER</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loïc Evain – Directeur général adjoint, CVO, Délégué de la France auprès de l'OIE DGAL- <a href="mailto:loic.evain@agriculture.gouv.fr">loic.evain@agriculture.gouv.fr</a> Tel 01 49 55 81 77</li> <li>- Stéphanie Flauto – DGAL- Sous-directrice des affaires sanitaires européennes et internationales (SDASEI / DGAL) - <a href="mailto:stephanie.flauto@agriculture.gouv.fr">stephanie.flauto@agriculture.gouv.fr</a> - Tel : 01 49 55 81 20</li> <li>- Sophie Palin – DGAL - Adjointe à la SDASEI / DGAL/ <a href="mailto:sophie.palin@agriculture.gouv.fr">sophie.palin@agriculture.gouv.fr</a> Tel : 01 49 55 45 26</li> </ul>	





Le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'accompagner un développement économique et social local et durable sur un territoire de 3,4 millions d'hectares situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, ce parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 20 000 Amérindiens, Bushinengés, Créoles, ...

La délégation territoriale du Maroni met œuvre pour l'Établissement les actions de développement local et de préservation des patrimoines naturels et culturels sur le territoire des communes de Maripasoula et Papaïchton. Elle comprend le bureau du bourg de Maripa-Soula (18 agents), l'antenne de Papaïchton (6 agents) et l'antenne du Haut-Maroni (7 agents).

## **Chef de la délégation territoriale du Maroni**

**Résidence administrative et familiale :** Maripa-Soula (Délégation territoriale du Maroni)

**Statut :** titulaire de catégorie A de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent

**Missions :** Sous l'autorité du Directeur, la.le chef de délégation territoriale du Maroni, est le représentant du Parc Amazonien sur sa délégation. Elle.il est responsable de l'ensemble des activités conduites sur ce territoire. Elle.il est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Elle.il:

- Organise et coordonne la réalisation des objectifs retenus dans le cadre du contrat d'objectifs et de la charte. Il élabore et suit le budget de la délégation.
- Encadre une équipe de chargés de missions, moniteurs forestiers, de techniciens et de personnels spécialisés et généralistes (31 personnes). Il suit la mise en œuvre du plan de formation de son équipe et garantit le bon fonctionnement opérationnel de la DT.
- Est l'interlocuteur direct du directeur, du directeur adjoint, du secrétaire général et des chefs de service de l'établissement.
- Assure les relations avec les collectivités locales, les institutions et associations du territoire de la délégation.
- Coordonne la réalisation des études, des projets de développement, scientifiques et d'aménagement sur la délégation (infrastructures de l'établissement (bureaux, logements), aide aux porteurs de projets, suivi des programmes (Leader, microprojets), aménagements touristiques, communication,...), et de toutes les actions du PAG sur le Maroni.
- Coordonne l'animation des différentes réunions sur le territoire.
- Coordonne la réalisation des missions de police sur la délégation en lien avec le responsable de la surveillance du territoire. Sous l'autorité du procureur de la République, il est chargé de missions de police judiciaire définies par la loi. Il est assermenté et commissionné pour rechercher et constater les infractions aux réglementations intéressant les parcs nationaux.
- Grande capacité d'organisation et de management d'équipe multi culturelle et de projets, de négociation, d'écoute et de dialogue avec les partenaires de l'Etablissement

### **Compétences requises**

- Expérience confirmée (5 ans) de montage et de pilotage de projets des projets de conservation de la nature et de développement local
- Formation en aménagement du territoire (gestion des espaces naturels ou développement local) et management de niveau Bac + 5
- Connaissance confirmée des moyens de protection et de gestion des patrimoines naturels, et de développement local et durable ;
- Expérience en gestion, coordination planification et programmation du travail d'équipes de terrain,
- Bonne connaissance du territoire du parc amazonien ou de contextes équivalents, de leurs problématiques et de leurs enjeux
- Connaissance des textes et procédures applicables en matière de police de la nature
- Formation technique et scientifique supérieure

### **Qualités et aptitudes**

- Grande capacité d'organisation et de management d'équipe et de projets, de négociation, d'écoute et de dialogue avec les partenaires de l'Etablissement,
- Méthode, rigueur et maîtrise de soi,
- Goût pour le travail de terrain, capacité à vivre et travailler en site isolé,
- Qualités humaines d'écoute et d'accompagnement des agents,
- Grande disponibilité et mobilité sur les antennes et le siège du parc à Rémire-Montjoly

***Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.***

**Echéance de recrutement :** 1<sup>er</sup> novembre 2018 au plus tard

**Date limite de candidature :** 9 août 2018

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

**Mr Gilles KLEITZ** - Directeur du parc amazonien de Guyane

Et à envoyer par courrier postal ou courriel à :  
Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des ressources humaines du Parc amazonien de Guyane 1 rue Lederson - 97354 Rémire Montjoly  
[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)  
[en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr](mailto:en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr)